



23, BD Victor Hugo 78300 POISSY – 01.30.74.42.30  
Agrément préfectoral E22 078 00120

## LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ET SUPERVISÉE

1 évaluation de départ avant l'inscription : 66 € TTC en voiture, 40 € TTC sur simulateur

### LA FORMATION INITIALE 1290€

- ❖ Frais d'inscription
- ❖ Livret d'apprentissage, livret de vérifications
- ❖ **20 leçons** de conduite \*1
- ❖ MotorProtect (assurance annulation)

### LE RENDEZ-VOUS PREALABLE 132€

Le rendez-vous préalable signe l'entrée en conduite accompagnée (ou supervisée).  
C'est une séquence de 2 heures qui permettra à l'accompagnateur de bénéficier des conseils du formateur.

### SOUS-TOTAL FORMULE 1422€

### LES 2 RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUES 300€

Ils servent à vérifier la progression de l'élève et à approfondir ses connaissances.  
- En présence de l'accompagnateur, l'enseignant dresse un bilan de la conduite du futur candidat (1h)  
- En salle, des thèmes relatifs à la sécurité routière sont abordés et traités en interaction avec d'autres accompagnants et candidats (débat) (2h)

Le 1<sup>er</sup> rendez-vous (pratique + théorie) aura lieu 6 à 8 mois après le début de la conduite accompagnée

Le 2<sup>eme</sup> rendez-vous (pratique + théorie) sera organisé pour déterminer une date éventuelle pour l'examen de conduite

### L'EXAMEN DE CONDUITE 66€

### TOTAL DE LA FORMATION 1788€

#### Prestations à l'unité

- |  |                |
|--|----------------|
| <input type="checkbox"/> L'assurance annulation « PROTECT HEURES »                         | <b>30€ ttc</b> |
| <input type="checkbox"/> Le cours de vérifications (préparation aux questions de l'examen) | <b>20€ ttc</b> |
| <input type="checkbox"/> Leçon de conduite complémentaire en voiture (*1)                  | <b>66€ ttc</b> |
| <input type="checkbox"/> Accompagnement à l'examen pratique                                | <b>66€ ttc</b> |

## Remise de 50€

**sur la formation voiture pour les élèves déjà inscrits (formule code) et les anciens élèves**  
**possibilité de paiement en plusieurs fois**

20 heures minimum obligatoires (arrêté ministériel du 5 mars 1991) 13 heures sur boîte automatique

\*1 : leçons de conduite individuelles avec un moniteur d'une durée de 60 minutes soit 50 mn de conduite effective et 10 mn de théorie de la conduite.

**Une documentation sur tous nos tarifs est à votre disposition à l'intérieur de l'agence**

